

Bienvenue en 2^{ème} année



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



Département informatique

Secrétariat : Armelle Tornatore

Direction du département : Fabienne Jort

Direction études 1^{ère} année : Christelle Passoni-Chevalier

Direction études 2^{ème} année : Sylvian Delhoumi

Responsable des stages : Philippe Brutus

Responsable des projets tuteurés : Laurent Jeanpierre

Responsable des emplois du temps : Albrecht Zimmermann

Responsable des poursuites d'études : Marc Levilly

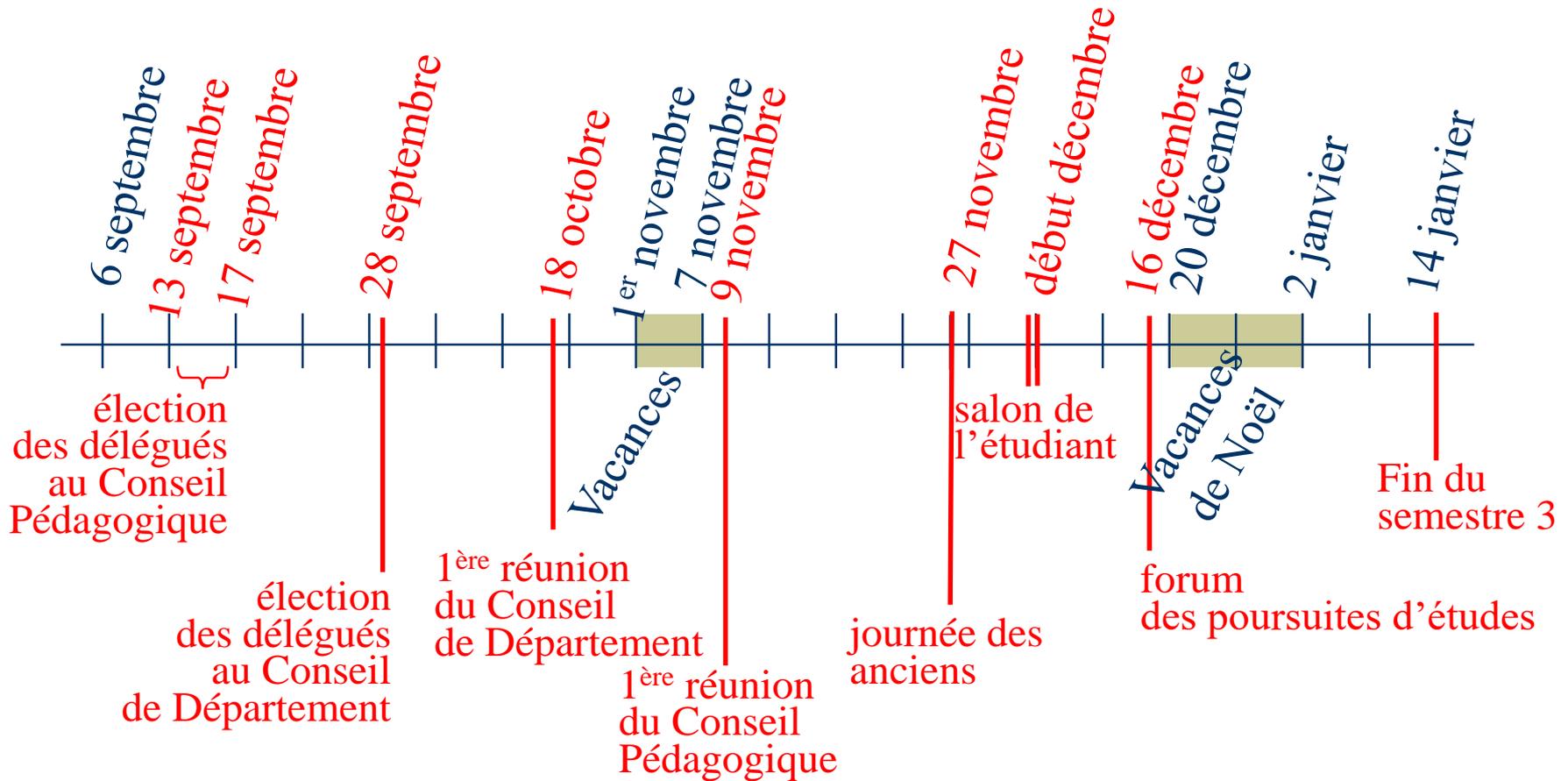
2^{ème} année du DUT informatique

- ◆ Semestre 3 : 16 semaines
 - du 6 septembre au 29 octobre (8 semaines)
 - du 8 novembre au 17 décembre (6 semaines)
 - du 3 janvier au 14 janvier (2 semaines)

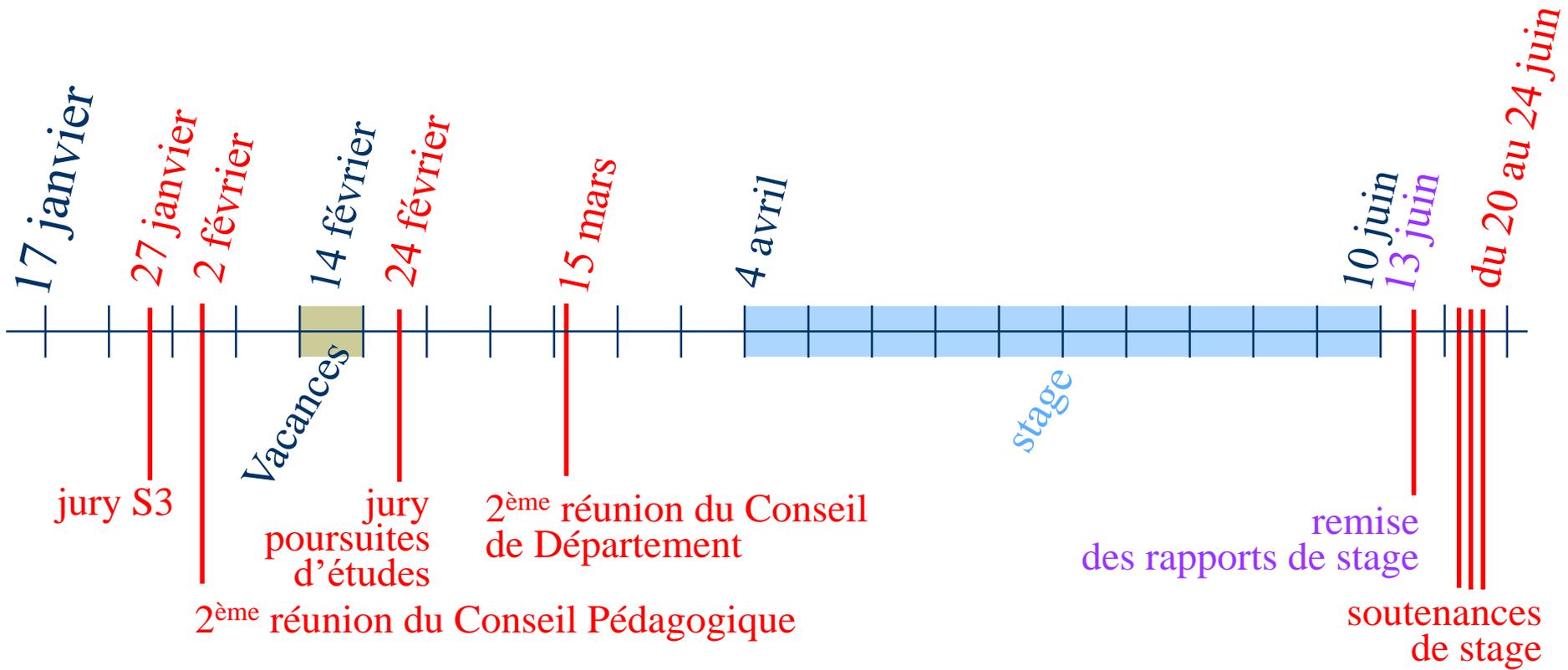
2^{ème} année du DUT informatique

- ◆ Semestre 4 : 10 + 10 semaines de stage
 - du 17 janvier au 7 février (4 semaines)
 - du 21 février au 1er avril (6 semaines)
 - du 4 avril au 10 juin (10 semaines de stage minimum, 12 semaines maximum)

Calendrier du semestre 3



Calendrier du semestre 4



Semestres 3 et 4

◆ Semestre 3

- UE 31 : Informatique
- UE 32 : Culture scientifique, sociale et humaine
- UE 33 : Méthodologie et Projets

◆ Semestre 4

■ Compléments :

- UE 41 : Informatique
- UE 42 : Culture scientifique, sociale et humaine

■ UE 43 : Mise en situation professionnelle

pas pris en compte
dans les avis de poursuites d'études

Semestres 3 et 4

◆ Semestre 3

- UE 31 : Informatique
- UE 32 : Culture scientifique, sociale et humaine
- UE 33 : Méthodologie et Projets

◆ Semestre 4

■ Compléments :

- UE 41 : Informatique
- UE 42 : Culture scientifique, sociale et humaine

■ UE 43 : Mise en situation professionnelle

1 parcours à choisir parmi 3

5 modules complémentaires

2 modules complémentaires

Projets tuteurés - quelques dates

- ◆ Lundi 10, mardi 11 janvier 2022 : soutenances individuelles
- ◆ Jeudi 24 mars 2022 : remise des rapports de projet
- ◆ Lundi 28, mardi 29 mars 2022 : soutenances

Assiduité

- ◆ L'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, examens, stage en entreprise, projets tuteurés...) dans le cadre de la formation est obligatoire pendant toute la durée des études.
- Emargement sur feuille de présence

Assiduité

- ◆ Toute absence doit être justifiée par écrit et accompagnée d'un justificatif auprès du directeur des études.
- ◆ Passé un délai de 3 jours ouvrés après le retour à l'I.U.T., aucune justification ne peut être acceptée et l'absence sera considérée comme non justifiée.

Règlement des études

- ◆ Un malus de 0,1 point est appliqué à la moyenne générale de l'UE pour toute absence injustifiée constatée dans un élément pédagogique de cette UE.

Absence à un contrôle

- ◆ Deux cas sont possibles :
 - L'absence est justifiée : une épreuve de rattrapage sera proposée préférentiellement. En cas d'impossibilité, la note ABJ (absence justifiée) est reportée.
 - L'absence est injustifiée : la note ABI (absence injustifiée) est reportée. Elle correspond à un zéro dans le calcul des résultats du semestre.

Motifs valables d'absence

- ◆ maladie avec certificat médical original ;
- ◆ maternité et mariage avec justificatif ;
- ◆ décès d'un parent proche avec acte officiel ;
- ◆ convocation officielle avec justificatif ;
- ◆ autres motifs validés par le directeur des études ou *in fine* la cheffe de département.

TD1 provisoire

1	BARBEY	Nicolas	13	LAMACHE	Luca
2	BAUDRY	Mael	14	LE COUPANEC	Hugo
3	BELLOCHE	Adrien	15	LE MOEL	Hilaire
4	BLANDIN	Théo	16	LEFEBVRE	Enzo
5	BRAS	Apolline	17	LELANDAIS	Jean-Baptiste
6	CAILLY	Bastien	18	LEVAVASSEUR	Léo
7	DEMEILLIERS	Léo	19	LEVEQUE	Léo
8	ETHEVE	Théo	20	LEVIEUX	Tristan
9	FRANCOIS	Mathis	21	MESSAGER	Morgane
10	HELLOUIN	Alexandre	22	PROTAIS	Swann
11	HOLLANDE	Youn	23	REFAHI	Youssef
12	LACAINE	Romain			

TD2 provisoire

1	BELLÉE	Joshua	12	LAISNEY	Baptiste
2	BROUARD	Mathis	13	LAUNAY	Valentin
3	BUXEROLLE	Morgane	14	LEMAIRE	Mathis
4	COSTARD	Yohann	15	LERAY	Alexis
5	COULOMBIER	Gaëtan	16	LEVALLOIS	Lucas
6	DELÉTOILLE	Geoffrey	17	MISERY	Tony
7	DUFOUR	Aurélien	18	MORISSE	Esteban
8	FOUERE	Nathan	19	NICOLLE	Emmanuel
9	FRANCLET	Nathan	20	PEIGNEY	Clément
10	GUIBOUT	Clément	21	RABAROT	Baptiste
11	GURNAUD	Léo-Paul	22	SUMAQIE	Alex

TD3 provisoire

1	BEIGNET	Pierre Alexandre	12	LEFEVRE	Jeanne-Emma
2	BIAOU	Matéï	13	LELANDAIS	Maxence
3	BOUCHARD	Valentin	14	MAQUAIRE	Simon
4	BOUILLET	Rémi	15	MICHEL	Léo
5	BURNEL	Antoine	16	MURA	Antoine
6	DAMIN	Thomas	17	NGO	Truong-Thanh
7	DUMONTIER	Tanguy	18	PILE	Maxime
8	HEMERY	Emilien	19	POIRIER	Silvère
9	HERMAN	Kévin	20	ROUSSEL	Enzo
10	HERVIEU	Enzo	21	ROUVRES	Mathis
11	LEBLANC	Clément	22	TAINO	Corentin



Questions

